# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



(2) departement41.fr

Blois, le 27 avril 2022

### LE DÉPARTEMENT LANCE LA DEUXIÈME ÉDITION DU MOIS DE LA BIODIVERSITÉ : « LE 41 PAR NATURE »

Du 7 mai au 7 juin, le conseil départemental, engagé dans la préservation du patrimoine et de la biodiversité, reconduit l'organisation de l'opération « le 41 par nature ».

Durant ce mois dédié à l'environnement, plus d'une quarantaine d'événements – animations, expositions, sorties et ateliers nature - sont organisés dans tout le département pour le grand public et les scolaires, en partenariat avec des associations.

#### Les sorties à ne pas manquer :

Chaque mardi à partir du 10 mai,

à 17 h: « Les mardis nature » Réservations au

02 54 58 41 41 - poste 48 66;

• Samedi 21 mai, à 20 h 45 : spectacle « Le Secret des prairies de Fouzon », par la compagnie « L'Intruse », stade de Couffy

#### Réservations conseillées au 02 47 27 81 03 ;

• Jeudi 26 mai, à 20 h : projection gratuite du film « Le Chêne », en présence du réalisateur Laurent Charbonnier, à Cap Ciné à Blois

### Places limitées. Informations au 02 54 58 41 41 - poste 48 66

Du vendredi 27 au dimanche 29 mai : festival « Mer'veilles Nature », à Mer

Festival photo nature: 15 expositions avec la participation des associations naturalistes, Mer-Halle <u>Informations</u>: Thierry Lebert – **06 12 81 11 25 ou** <u>merveillesnature.com</u>







## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Odepartement41.fr

Mardi 7 juin, 14 h 30 : Découverte de « La Grande Prairie » et de sa gestion

RDV: parking de l'ENS « La Grande Prairie » à Pierrefitte-sur-Sauldre

Informations: 02 54 58 41 41 - poste 48 66

« Le Loir-et-Cher compte 28 Espaces naturels sensibles (ENS) labellisés par le conseil départemental », explique Philippe Gouet, président de la collectivité territoriale. « Le maillage dense et cohérent et la qualité de ces espaces préservés sur notre territoire constituent des atouts complémentaires à la richesse de notre patrimoine comme à la qualité de vie qu'offre notre département » ajoute-t-il.

Depuis 2017, le conseil départemental a redistribué plus de 2 M€ par an dans les territoires en faveur des associations de protection de l'environnement et des communes et Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), notamment à travers la Dotation départementale d'aménagement durable (DDAD) mise en place depuis 2018 et dotée d'une enveloppe de 1 M€ par an.

Par ailleurs, afin de favoriser une meilleure appropriation de la variété de la faune et de la flore des ENS, le département de Loir-et-Cher soutient des **programmes importants** comme :

- le plan départemental en faveur des chiroptères (chauves-souris) avec aménagements d'ouvrages adaptés sur nos ponts et nos collèges ;
- les mesures en faveur de la protection de la loutre en Sologne;
- l'installation d'une tour à hirondelles au collège de Morée ;
- le déploiement d'un **programme « Miel et Pollinisateurs »** à travers l'installation de 5 ruchers répartis sur tout le département et la conception d'une mallette pédagogique sur les pollinisateurs sauvages ;
- l'acquisition, durant l'été 2020, en vue de sa préservation, d'un espace boisé et de marais de 170 ha au cœur de la réserve naturelle nationale des vallées de Grand Pierre et de Vitain;
- ou encore le **dispositif d'aide à la plantation « Arbres & Haies »**, favorable à la biodiversité et au stockage du carbone, dont l'appel à projet court encore, pour la deuxième année consécutive, jusqu'au 10 juin prochain.

L'action du département s'est également accentuée ces dernières années pour permettre aux écoliers et aux collégiens d'accéder à ces espaces en étant accompagnés par des éducateurs nature professionnels : 27 classes ont ainsi bénéficié cette année d'un parcours pédagogique spécifique avec le soutien de nombreux partenaires dont l'Éducation nationale.

## Pour en savoir plus :

Programme complet : Le 41 par nature - le mois de la biodiversité

<u>Sur les ENS de Loir-et-Cher</u>: <u>Livret Espaces Naturels Sensibles de Loir-et-Cher</u>

